

L'info@Crisnée

Avril 2013 – n°5

Budget 2013



Le budget communal a été voté par le conseil communal (majorité contre opposition) le 12 mars dernier. Il traduit en chiffres notre «*plan stratégique transversal pour Crisnée 2012-2018*» qui trace les grandes lignes des projets fondateurs pour la législature 2012-2018.

Avec ce plan stratégique transversal (PST), la commune de Crisnée poursuit notamment les objectifs suivants :

- définir les contours d'un véritable projet pour la commune et en dégager les actions prioritaires ;
- professionnaliser davantage encore la gestion communale en adoptant une démarche stratégique déclinée en axes stratégiques, en objectifs opérationnels et en actions concrètes ;
- permettre une vue ainsi qu'une gestion transversale, décloisonnée, coordonnée, voire transcommunale des projets communaux ;
- offrir les garanties de transparence de la gestion communale.

Le budget ordinaire est en équilibre.

Les dépenses s'élèvent à 2.919.915,86 euros et les recettes s'élèvent à 2.920.118,10 euros, soit un boni presume de 746,77 euros.

Sans nous départir de la rigueur budgétaire, nous avons néanmoins pu inscrire une série de nouvelles actions. Nous vous en reparlerons au fur et à mesure de leur mise en oeuvre. Citons dès à présent, l'aide financière pour les abonnements au TEC en faveur des jeunes, la création d'une cellule de 4 jobistes étudiants âgés d'au moins 18 ans et titulaires d'un permis de conduire. Ces jobistes seront affectés aux travaux de propreté publique et d'aide aux personnes sous formes de services verts. Un subside exceptionnel de 55.000 euros est prévu pour aider la piscine à faire face à ses contraintes énergétiques.

Le budget extraordinaire est financé grâce à nos fonds propres et grâce à des subsides régionaux.

Plusieurs travaux sont au programme dont la réfection du carrefour des rues François Gilon, Joseph Wauters et de la Ville, la réalisation d'un trottoir reliant la rue François Poncelet à la rue Vincent Bonnechère, la sécurisation du carrefour de la rue de Momalle, etc... Ici aussi, nous reviendrons en détail sur les projets au fur et à mesure de leur mise en oeuvre.

Sommaire

A la une
Je cours pour ma forme

N3 – les travaux
Théâtre wallon
Cabaret – Revue 2013

Marché au plantes
Collecte des
encombrants
Sophrologie
Sardou

Nouvelles cartes
d'identité
Randonnée Chaîne de
Vie
Visite du Louvre et
de Lille
Balades à vélo
Action propreté

Info flash : "Je cours pour ma forme" débutera bien le 10 avril 2013 à 18.30h (0-5km) et 19.30h (5-10km) mais sur la piste d'athlétisme derrière l'école de La Buissonnière et non Place des Senteurs à Odeur. Infos : 019/33.83.90 – yelmo10@gmail.com.



N3 – Phase 3 – Odeur-CRISNEE

A la sortie d'un hiver qui n'en finit pas, le moment est venu de faire le point sur l'avancement des travaux de la N3 initiés, pour rappel, par la Région wallonne, l'A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration) et la commune de Crisnée.

Le chantier est divisé en deux parties : la première partie consiste à réaliser le réseau d'égouttage dans l'accotement actuel tandis que la deuxième partie consiste en la rehabilitation complète de la voirie et en la réalisation sur une largeur de 3 mètres de part et d'autre de la voirie d'un trottoir, d'un filet d'eau et d'une piste cyclable.

La première partie a pu être engagée sans fermeture totale ou partielle de la voirie. Pour la deuxième partie, les contingences techniques sont plus lourdes. En effet, il va falloir démolir une partie de la voirie actuelle ainsi que les accotements sur 3,5 mètres de large. Ensuite il faudra niveler, chauler et compacter les terres en place sur 3,5 mètres de large. A ce stade, le niveau sera de 26 centimètres plus bas que le niveau de la route actuelle. Les rampes seront maintenues tout le long de la cette phase.

Ensuite, il faudra réaliser un béton maigre sur 20 centimètres d'épaisseur et 3,20 mètres de large. Le niveau à la fin de la phase : 6 centimètres plus bas que le niveau de la route actuelle. Un temps de séchage d'une semaine doit être respecté. Les rampes ne seront donc rétablies qu'une semaine après le bétonnage.

Enfin, il faudra réaliser les éléments linéaires (trottoir – filet d'eau – piste cyclable) en béton continu sur 25 centimètres d'épaisseur et 3 mètres de large. Le niveau à la fin de la phase sera de 19 centimètres plus haut que le niveau de la route actuelle. Un temps de séchage de trois semaines doit être respecté. Les rampes ne seront donc rétablies que trois semaines après le bétonnage.

Quant à la voirie, le principe est de garder la structure actuelle mais en la renforçant.

Pour ce faire, il va falloir, pour les parties où des dalles en béton subsistent, les fragmenter. Pour le reste, il faudra démolir la voirie complètement et la remplacer par une structure classique (sous-fondation en empierrement et une fondation en béton maigre).

Ensuite, il faudra poser plusieurs couches d'hydrocarboné. Durant toute cette phase, l'accès à la voirie centrale sera strictement interdit. Les différents accès se feront via les éléments linéaires en béton.



CULTURE

Dimanche 14 avril 2013 – 14.30h

La troupe "Les Badjawes di Fooz" joue

"Qué Mic Mac".

Retrouvez le goût, le plaisir et l'humour inimitable du théâtre wallon.

Salle de spectacles de Crisnée

Entrée : 6 euros

Infos et réservations : 019/33.83.90

Soirée Cabaret

"Les d'jins d'amon nos autes"

Revue 2013 **"En Scène"**

Humour, chansons et rire assuré.

Samedi 11 mai à 15.00h

Samedi 18 mai à 19.30h

Samedi 25 mai à 19.30h

Réservations : 04/257.52.07-0491/22.58.56

Dimanche 21 avril 2013 – Place des Senteurs



Marché aux plantes, produits artisanaux et du terroir.

C'est devenu une tradition à Crisnée, pour la 4ème année consecutive, la commune de Crisnée organise un marché aux plantes, produits artisanaux et produits du terroir.

Cette 4ème édition vous permettra de découvrir encore plus de professionnels, plus d'artisans et plus de passionnés.

Venez profiter d'une agréable journée à Crisnée et nulle part ailleurs.

Bar et petite restauration seront à votre disposition.

Collecte annuelle des encombrants

L'enlèvement des encombrants en porte à porte aura lieu **ce lundi 15 avril 2013**.

Nous vous invitons à déposer vos encombrants devant votre maison sans entraver le passage des piétons.

Pour rappel, vous pouvez déposer un maximum de 6 mètres cubes d'encombrants étant entendu que les 3 premiers mètres cubes sont gratuits et que les 3 autres mètres sont facturés au tarif de 10 euros par mètre cube.



La collecte des encombrants est un service que la commune propose pour que vous puissiez vous débarrasser aisément de vos gros objets devenus inutiles. Ce n'est donc pas une collecte pour jeter à moindre coût vos déchets.

Un encombrant est un déchet non recyclable et trop volumineux pour entrer dans un conteneur. Exemples : matelas, balatum, tapis, miroirs, mobilier en plastique, etc...

" La sophrologie dynamique et le yoga du rire. "

Suite au succès de la conférence sur la sophrologie et les nombreuses demandes qui ont suivi, nous avons décidé d'organiser des séances de sophrologie. Celles-ci se dérouleront aux salles communales Joseph Vanmal, rue V.Bonnechère, 14, à Crisnée-Kemexhe et seront données par Madame Françoise Singer.

Quand : tous les jeudis à partir du 18 avril 2013

2 séances seront proposées : la première à 18h00 et la seconde à 19h30.

Prix : 10 €uros la séance. Inscriptions et renseignements : 019/33.83.90 ou 0494/12.83.12

CULTURE

Sardou

en concert à
Forest-National

25 juin 2013

Crisnée vous
emmène...

019/33.83.90

Le nouveau permis de conduire est d'application à Crisnée

Le nouveau permis est désormais d'application à Crisnée. Le nouveau permis de conduire remplacera progressivement les quelques 300 millions de documents et la centaine de modèles existant dans les 27 Etats membres de l'UE.

Le nouveau document, standardisé mais agrémentable de symboles nationaux, comporte, comme les précédents, des informations relatives à l'identité du conducteur et précise les catégories de véhicules que le titulaire peut conduire.

Il facilitera la libre circulation des personnes et de l'information entre administrations nationales, grâce à un système d'échange de données au niveau européen.

Le nouveau permis devra être renouvelé tous les 10 à 15 ans, selon l'Etat membre, sans toutefois la nécessité de repasser un test.

Celui-ci aura une validité de 10 ans, et sera renouvelé en même temps que la carte d'identité nationale,



DIMANCHE 21 AVRIL 2013

Randonnée de Crisnée en faveur du don d'organes

Une organisation de l'asbl "Chaîne de vies"

Départ, stand d'accueil et petite restauration : IPES de Hesbaye, rue Jean Stassart, à Crisnée.

Parcours routier de 60km dès 8.30h pour les cyclotouristes.

Dès 13h, balade familiale, de 5 à 10km, à pied ou à vélo

Crisnée vous emmène à Lens et à Lille, en France,...le 8 juin 2013

pour visiter en audioguide le Louvre II (antenne du Louvre de Paris) et ensuite la vieille ville de la capital des Flandres.

Départ en car à 6.00h - Retour vers 21h

Prix 15 euros. Réservation et paiement obligatoires. Afin de pouvoir confirmer les groupes pour les visites du Louvre, nous vous demandons de réserver au plus vite.



Infos

019/33.83.90
0494/12.83.12
0474/58.85.69

Balades à vélo à Crisnée...

Vous aimez la nature, vous balader à vélo, vous voulez vous maintenir en forme ? La Commune de Crisnée vous propose une nouvelle activité qui peut répondre à vos attentes. Chaque mardi de 13 à 15 heures, à partir du mardi 16 avril 2013, venez partager nos balades dans un climat convivial et amical.

Renseignements pratiques :

- activité gratuite couverte par les assurances des participants
- rendez-vous fixé à la maison communale
- groupe ouvert, chacun peut y entrer et quitter sans formalité.
- casque et veste fluo recommandés.

Info : Club de balades cyclistes 0494.12 83 12 ou 0476/23.22.79

Action propreté

Le vendredi 19 avril prochain, entre 16h et 18h, le collège communal se mobilise pour une nouvelle action propreté de ramassage des papiers, canettes, et autres déchets jetés par les pollueurs de nos campagnes.

Cette action bénévole est ouverte à tous.

Si cela vous tente, rendez-vous au rond-point de l'Europe, à la sortie de l'autoroute Liège-Bruxelles.

